

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Compo Piège à Mouches à Fruits

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0045

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0030756-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

COMPO PIEGE A MOUCHES A FRUITS
FRUITYCATCH
TRAPPY
MOUCHPIEG
TRAPMOUCH
FLIZZY
ATTRAPMOUCH
CAPTFLY

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	terrasan Haus- + Gartenbedarf GmbH
	Adresse	Rosenweg 2 - 4 86641 Rain am Lech Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0045	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0030756-0000	
Date de l'autorisation	11/08/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	24/01/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	terrasan Haus- + Gartenbedarf GmbH
Adresse du fabricant	Rosenweg 2-4 86641 Rain am Lech Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Compo GmbH Gildenstraße 38 48157 Münster Allemagne
	FormiChem GmbH Anna-von-Philipp-Str. B33 86633 Neuburg a.d. Donau Allemagne
	SFM Chemicals GmbH Floßhafenstraße 11 97199 Ochsenfurt Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	2323 - Vinaigre
Nom du fabricant	Carl Kühne KG (GmbH & Co.)
Adresse du fabricant	Kühnehöfe 11 22761 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Kühnehöfe 11 22761 Hamburg Allemagne

Substance active	2324 - Jus de pomme concentré
Nom du fabricant	Hans Zipperle AG/SpA
Adresse du fabricant	rue Max-Valier-Str. 3 39012 Meran/o (BZ) Italie
Emplacement des sites de fabrication	rue Max-Valier-Str. 3 39012 Meran/o (BZ) Italie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Vinaigre		Substance active	8028-52-2		39
Jus de pomme concentré		Substance active			4

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Mouche des fruits - Intérieur

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Appât disposé dans un piège pour la lutte contre la mouche des fruits à l'intérieur.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Drosophilidae;
Nom commun: Mouche des fruits
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application manuelle Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Placer un piège aux emplacements les plus infestés (par ex. panier à fruit, bac à déchets organiques, cuisine) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Utiliser le piège en cas d'infestation. L'appât reste efficace jusqu'à 6 semaines après ouverture du piège.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Flacon 200 ml en PET avec bouchon en PP Flacon 130 ml en PP avec bouchon en PP 1 piège : cuve contenant 60 ml d'appât

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Ouvrir le piège et le poser aux emplacements les plus infestés (par ex. panier à fruit, bac à déchets organiques, cuisine). Le piège reste efficace pendant 6 semaines après ouverture. Essuyer tout déversement accidentel avec un chiffon.
- Se conformer aux instructions d'utilisations

5.2. Mesures de gestion des risques

- Tenir hors de portée des enfants.
- Produit impropre à la consommation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de persistance des symptômes.
- En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de persistance des symptômes.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Rincer abondamment à l'eau claire y compris sous les paupières pendant au moins 15 minutes. Consulter un spécialiste en cas de persistance de l'irritation oculaire.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de persistance des symptômes.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé et son emballage dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 ans
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-